

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 856

Artikel: L'Etat et l'emploi
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Etat et l'emploi

■ (ag) Commençons par l'éditeur ! Les éditions "Réalités sociales", qu'animent Pierre Gilliard et Jean-Pierre Fragnière, sont à la hauteur de leur ambition : publier des travaux sur les divers aspects de l'activité sociale en Suisse, renforcer l'information, stimuler le débat (1).

Jean-Noël Du Pasquier y propose une étude sur l'insertion de l'Etat dans l'économie suisse (1950-80). (2)

Comme angle d'attaque, il a choisi celui de l'emploi. A juste titre. Car l'attention s'est focalisée surtout sur les dépenses de l'Etat, leur nature, leur fonction et leur croissance bien sûr ! Mais assez peu sur l'emploi quand bien même le blocage des effectifs, le "Personalstop" a été un des grands thèmes de bataille de la droite, et une action nuisible dans son simplisme.

Quelques données utiles. Et d'abord la toile de fond.

Evolution générale de l'emploi et travailleurs étrangers.

Le très faible taux de chômage que connaît la Suisse dissimule une très grande souplesse du marché du travail, où les travailleurs immigrés constituent le volant de manoeuvre. Cela, on le sait bien. Mais le tableau de concordance est époustoufflant. A faire apprendre par coeur à tous les isolationnistes et xénophobes suisses !

unité : milliers de personnes

	1960-64	1964-66	1966-73	1973-76	1976-80
Emploi total	+ 329	- 32	+ 263	- 253	+ 146
Travailleurs étrangers	+ 287	- 30	+ 133	- 190	+ 13
Part des étrangers dans la variation totale	87%	94%	51%	75%	9%

A relever aussi que, à partir de 1976, l'expansion puise ses ressources humaines surtout dans les forces de travail indigènes, alors que la récession frappe d'abord les étrangers, du moins jusqu'au seuil où ils sont irremplaçables, les Suisses n'acceptant plus le travail qui leur a été abandonné.

Evolution par secteur économique

Comment se sont répartis, entre les divers secteurs d'activité, ces milliers d'emplois en plus ou en moins ? Le glissement vers le tertiaire à travers hauts et bas conjoncturels est net. Qu'on en juge ! (la statistique englobe la totalité du secteur public dans le tertiaire, alors que 1/10 de l'emploi public appartient aux secteurs I et II ; la tendance n'en est pas modifiée pourtant).

Il est impressionnant d'observer que seul se développe le secteur tertiaire à travers les aléas économiques. Le privé, à rythme plus saccadé. Le public, de manière régulière. Mais l'analyse devrait être encore affinée entre les divers domaines d'activité : les banques et assurances ont une autre dynamique que l'hôtellerie. Idem pour le secteur public : les services publics de la santé ou de l'é-

ducation connaissent une croissance forte, comparée à celle des secteurs plus traditionnels comme les transports.

unité : milliers de personnes

	1960-64	1964-66	1966-73	1973-80
Population active totale	+328,9	-2,3	+262,8	-106,6
dont : secteur I	-61,3	-25,8	-59,0	-27,8
secteur II	+224,1	-44,6	+32,9	-210,9
secteur III privé	+126,8	+16,5	+213,2	+74,9
secteur III public	+39,3	+21,6	+75,7	+57,2

Mais, au vu de ces seuls chiffres, la thèse d'une croissance parasitaire de l'Etat au détriment de l'économie ne résiste pas. L'ensemble (privé et public) obéit à des poussées beaucoup plus profondes.

Comment se répartissent les emplois publics entre les niveaux institutionnels : Confédération, Cantons, Communes ?

Quelle décentralisation ?

L'emploi public total, en Suisse, (y compris les entreprises) s'élevait, après la guerre, à 240 000 personnes. On en recense aujourd'hui 480 000. Le chiffre a doublé, ayant augmenté au taux moyen annuel de 2,4 %. Mais la croissance a été cantonale, d'abord.

unité : %

Echelon institutionnel	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
Confédération	40	39	39	37	35	31	28
Cantons	27	28	29	30	32	36	38
Communes	33	33	32	33	33	33	34
Total en %	100	100	100	100	100	100	100
en milliers (= 100%)	236	254	289	338	380	443	482

Bien sûr, la Confédération a pratiqué le "Personalstop" à partir de 1974. Mais elle a pu le faire, parce qu'elle n'était pas responsable des tâches publiques les plus exigeantes. Les trois quarts de l'emploi de la Confédération appartiennent de surcroît à des entreprises (PTT, CFF) où la rationalisation et l'investissement ont permis, pour une part, de répondre à la croissance de la demande.

Qui fait quoi ?

Tout conduit donc à des analyses plus fines du rôle de l'Etat, non imprégnées de préjugés idéologiques. Les activités classiques, celles qui sont liées au maintien de l'institution (administration générale, loi, ordre, défense) subsistent, bien sûr, mais deviennent moins importantes que les activités liées à la reproduction de la force de travail, au sens large du terme : enseignement, santé, salaire indirect.

L'Etat est un nom sans cesse réifié dans les slogans politiques. Il ne faut pas du mot faire une chose, mais aller du mot aux choses. C'est la démarche de Du Pasquier. On y renvoie le lecteur qui désire aller plus avant dans la discussion.

(1) adresse utile : éd. Réalités sociales, case postale 1273, 1001 Lausanne.

(2) Sous le titre *L'Etat englobé*, Réalités sociales, 1986